



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AC-24(01)

Transmission de l'information sur l'autorisation d'accès

Juill. 2026



Gestion des droits d'accès aux systèmes et données

Access Control

AC-24(01) – Transmission de l'information sur l'autorisation d'accès (PaF-)

Énoncés :

Transmettre [Affectation : information d'autorisation d'accès définie par l'organisation] au moyen de [Affectation : contrôles définis par l'organisation] aux [Affectation : systèmes désignés par l'organisation] qui appliquent les décisions de contrôle d'accès.

Responsable : Aucun

Discussion :

Les processus d'autorisation et les décisions de contrôle d'accès peuvent avoir lieu dans des parties distinctes des systèmes. Dans ce cas, l'information sur l'autorisation est transmise de façon sécurisée (par exemple, au moyen de mécanismes cryptographiques) afin que les décisions de contrôle d'accès puissent être appliquées aux emplacements appropriés. Afin d'appuyer les décisions de contrôle d'accès, il pourrait s'avérer nécessaire de transmettre les attributs de sécurité et de protection de la vie privée connexes avec l'information sur l'autorisation d'accès. En effet, dans les systèmes distribués, diverses décisions de contrôle d'accès doivent être prises en série par différentes entités qui ont toutes besoin de certains attributs de sécurité pour prendre les décisions. La protection de l'information sur l'autorisation d'accès permet d'empêcher que cette information soit modifiée, mystifiée ou compromise au cours de la transmission.